



Bulletin d'Information Communal
Mairie de La Brosse-Montceaux

LBIC

N°40 MARS 2021



Heures d'ouverture

DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Mardi	de 10h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi	de 10h à 12h
Vendredi	de 10h à 12h et de 15h à 17h

En dehors des heures
d'ouverture vous pouvez
RENCONTRER LES ÉLUS
SUR RENDEZ-VOUS
en téléphonant au secrétariat.

Mairie de La Brosse-Montceaux
27 rue Grande - 01 64 32 23 07
LA-BROSSE-MONTCEAUX@wanadoo.fr

www.labrossemontceaux.fr

Sommaire

► À PROPOS DE LA MAIRIE

Edito	p. 1
Elections 13 et 20 juin	p. 2
CNIE	p. 2
Résultat de l'enquête	p. 3
Projet épicerie multiservices	p. 3
Affichage entre particuliers	p. 3
Oblats	p. 3
Conseils municipaux	p. 3
Marché à la Brosse-Montceaux	p. 4

► À PROPOS DE L'ÉCOLE

Inscriptions école primaire	p. 4
Poésie des élèves de CE1	p. 4

► À PROPOS DES ASSOCIATIONS

Le Potager Solidaire Brossois	p. 5
Le Club des Aînés	p. 5
La Brosse-Montceaux Animations	p. 5

► INFOS PRATIQUES

Déchetteries	p. 6
SIRMOTOM	p. 6
Tri des déchets	p. 6
Recyclage : RÉMONDE	p. 6
Aide au permis de conduire	p. 7
NAVITABI	p. 7
CADAL	p. 7
E2C77	p. 7
N° utiles	p. 8
Bibliothèque	p. 8
Marquages des vélos	p. 8
Restaurants qui livrent	p. 8
Destruction nids de frelons	p. 8
Assistants maternelles	p. 8

Dans ce contexte sanitaire si particulier qui perdure, le maire ainsi que les personnels administratifs et les élus continuent à assurer leurs missions de service au profit des Brossois, sans relâche et malgré les différentes contraintes.

COVID-19

Campagne de vaccination : La mairie a transmis à la Préfecture le 25 janvier la liste des personnes de plus de 75 ans. Depuis cette date, nous essayons d'obtenir des rendez-vous avec les services de vaccination afin d'avoir un créneau horaire, pour pouvoir mettre en place un service de Transport, pour que les personnes concernées soient vaccinées en même temps, mais faute de vaccins, la tâche est compliquée.

Dépistage Covid-19 : les tests PCR prévus par la région Ile de France, et mis en place par la mairie le 16 janvier ont été annulés par la Région au dernier moment à cause des risques climatiques (épisode neigeux). Malgré les relances de la mairie, la Région n'a pas prévu pour le moment d'autres dates de dépistage sur la commune. Les coûts d'achat des masques et des produits désinfectants sont à ce jour entièrement supportés par la commune.

FIN D'ANNEE

- Les festivités de fin d'année ont été perturbées. Les traditionnels vœux du Maire et le repas des Aînés ont été annulés. A la place, des colis plus conséquents que d'habitude ont été remis aux bénéficiaires à leur domicile par les membres du CCAS et les élus.
- Le traditionnel spectacle de Noël pour les enfants n'a pas pu avoir lieu non plus. Les élus ont donc distribué aux enfants des bons de cadeaux à la mairie.

TRAVAUX

- Les travaux de la voirie à l'entrée du village (rue Grande), menés en septembre dernier ont été terminés dans les temps mais une déformation de la chaussée a été constatée. Ce défaut sera corrigé par l'entreprise intervenante et l'agence Routière Territoriale.

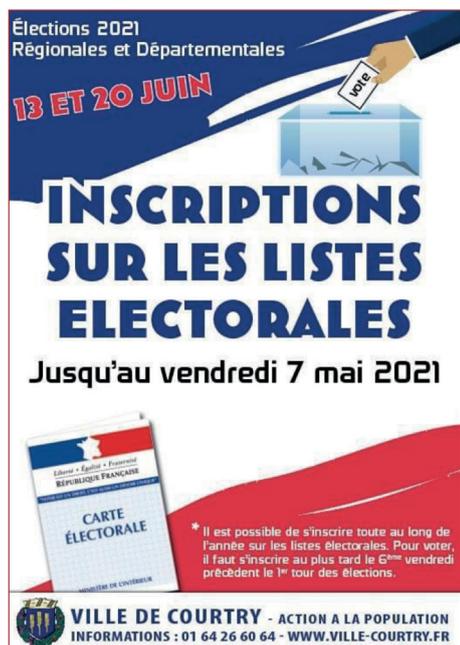
En 2021, plusieurs travaux sont prévus :

- L'enfouissement des réseaux rue de la Rangée
- Reprise de la chaussée rue du Château et rue Grande face au foyer polyvalent
- Sécurisation de la Bande de roulement rives D124/C2 direction La Bondue et direction Villeneuve la Guyard
- Reprise des accodrains pour la gestion pluviale à deux endroits de la commune.



Le maire
Alain Demelun

Elections régionales et départementales les 13 et 20 juin 2021



Pour pouvoir voter aux prochains scrutins, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour ce faire, les demandes d'inscription doivent être déposées **AU PLUS TARD LE VENDREDI 7 MAI 2021**.

Pour contrôler si vous êtes bien inscrit sur nos listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Les conditions pour être électeur :

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du

jour de l'élection (ou la veille du 2^e tour de l'élection afin de pouvoir voter lors du second tour);

- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes);

Jouer de vos droits civils et politiques. Inscription d'office à 18 ans : si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, sans avoir déménagé, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Les modalités d'inscription :

- En ligne : sur le site service-public.fr
- Sur place : en vous présentant en mairie.
- Par courrier : adresser tous les documents à produire à la Mairie de Courtry, service Elections, 52 Rue du Général Leclerc, 77181 COURTRY

Les pièces à fournir :

- Formulaire CERFA de demande d'inscription dûment renseigné (à télécharger sur le site du ministère de l'intérieur)
- Carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- Passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)

Justificatif d'attache qui selon la situation, peut-être :

- justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois dans la commune, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire
- justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
- Si vous êtes sans domicile fixe, forain, gens du voyage fournir une attestation d'élection de domicile délivrée par un organisme agréé ou par un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et établissant votre lien avec cet établissement depuis au moins 6 mois ou votre carte d'identité délivrée depuis au moins 6 mois et où figure l'adresse du centre d'organisme d'accueil où vous avez élu domicile.
- Si vous souhaitez être inscrit au titre de contribuable dans la commune fournir les 2 derniers avis d'imposition à votre nom de l'un des impôts suivants : taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises
- Si vous souhaitez être inscrit au titre de gérant/associé majoritaire ou unique : la société doit être contribuable depuis 2 années consécutives

INFORMATIONS

demarche.interieur.gouv.fr

Carte nationale d'identité électronique (CNIe)

Prévue par un règlement européen de juin 2019, elle sera obligatoire, dans tous les Etats de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité, à compter du 2 août 2021. Aucune carte « ancienne » ne pourra être délivrée à partir de cette date. 2157 communes sont concernées par son déploiement.

Cette carte est d'un format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique qui contient les informations qui y figurent : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, plus la photo du visage et les empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport.

Elle est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée. Elle contiendra également l'adresse (il y aura 2 adresses pour les enfants en garde partagée). Les modalités d'instruction et de délivrance sont iden-

tiques à celles des passeports (double vérification des empreintes, à l'instruction et à la délivrance du titre).

Le droit d'option du citoyen en ce qui concerne ses empreintes est modifié : elles figureront obligatoirement dans la puce de sa carte mais, à sa demande, ne seront pas conservées dans le fichier national.

Les CNI actuelles valides pourront être utilisées pendant une dizaine d'années, jusqu'à 2031.

À RETENIR

31 mai 2021 : mise en œuvre dans tous les départements d'Ile-de-France, du Grand Est et pour les Français de l'étranger.



Résultat de l'enquête auprès des habitants

Cette enquête a été distribuée avec le BIC en mois d'octobre 2020 dans les 372 foyers que compte la Brosse Montceaux.

Nous avons reçu 41 réponses ce qui fait environ 11 % de la population et nous remercions tous les participants.

Nous avons prévu d'organiser une réunion publique pour partager avec vous ces résultats. Malheureusement, la situation sanitaire rend impossible un tel rassemblement. C'est pour cela que nous vous présentons les résultats dans cette édition du BIC.

Les participants sont majoritairement des personnes de plus de 60 ans et ceux entre 30 et 59 ans avec des enfants. Ils habitent dans notre village depuis plus de 10 ans voire plus de 30 ans mais les nouveaux habitants ont également répondu à notre enquête.

Ils ont choisi de s'installer à La Brosse pour la qualité de l'environnement, la proximité des commerces, structures scolaires, la famille ou le lieu de travail mais également pour le coût du logement (loyer, achat) adapté à leurs ressources.

Ce qu'ils aiment dans notre commune c'est le calme, la tranquillité et son aspect du village d'antan.

Ce qu'ils aiment moins c'est le peu d'échanges entre les habitants et le peu d'événements, l'absence des services et le manque d'activité pour les enfants et les jeunes. Certains trouvent votre village mort et sans âme.

Les avis sur le travail des élus sont partagés, nous les avons analysés et nous vous promettons de travailler sur l'amélioration des points évoqués.

Dans notre programme électoral figuraient plusieurs projets pour la commune : la création de **l'épicerie/café/Point Relais** et l'installation des **caméras de surveillance**, entre autres. Le premier a suscité un vif intérêt : 35 personnes sur 41 sont favorables et trouvent cette initiative très bien. Pour le deuxième, même si la majorité des habitants qui ont répondu à l'enquête se sentent en sécurité dans notre village, ils sont néanmoins favorables à l'installation de caméras de surveillance.

En ce qui concerne les événements et fêtes organisés à la Brosse Montceaux, la grande partie des répondants y participent. Vous nous avez néanmoins suggéré plusieurs idées intéressantes, p.ex.:

- Fête des voisins
- Concours de pétanque
- Apéro – concerts
- Pique-nique géant
- Concours « jardin fleuri »
- Concerts à l'église
- Fêtes pour les enfants (Halloween, Pâques etc.)

Nous allons étudier ces propositions et les mettre en place en fonction des possibilités et du budget disponible. Et bien sûr en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Nous espérons pouvoir échanger avec vous prochainement.

Association pour le Souvenir des Oblats



Le samedi 24 juillet 2021 aura lieu la cérémonie annuelle du souvenir du massacre des 5 religieux oblates (accusés de résistance) perpétré le 24 juillet 1944 par les nazis au

château de La Brosse-Montceaux, qui était alors un scolasticat préparant ces jeunes religieux à partir en mission aux 4 coins du monde.

Chaque année à la date de ce sinistre jour, celle-ci réunit de nombreux élus des munici-

palités, du canton, de la région, du département, en présence du préfet ou sous-préfet, avec remise de gerbes au pied de la stèle érigée dans le parc du château, sur le lieu des exécutions perpétrées après d'abominables tortures des 5 pères et frères oblates.

Chacun peut adhérer à l'association qui a été créée au sein de la commune pour le devoir de mémoire. Le montant de l'adhésion annuelle est de 10 €, permettant le fonctionnement de l'Association (assemblée générale, vin d'honneur après la cérémonie, gerbe de fleurs ...).

Projet de la création d'une épicerie multiservices

Comme annoncé dans leur programme les élus de votre commune ont créé une commission afin d'envisager la création d'un «**point épicerie - pause café - multi services**».

Une étude est en cours et plusieurs pistes sont envisagées afin de définir la faisabilité de ce projet.

Nous vous tiendrons informés des avancées dans les prochaines parutions du BIC.

NOUVEAU

PANNEAU D'AFFICHAGE DES ANNONCES ENTRE PARTICULIERS

Vous souhaitez vendre ou donner un vélo devenu trop petit ?

Vous cherchez une aide aux devoirs pour vos enfants ?

Vous souhaitez proposer vos services d'entretien de jardins ?

Désormais, il sera possible de le faire savoir facilement. Un panneau d'affichage sera installé prochainement près de la salle des fêtes pour vous permettre d'afficher vos petites annonces.



RAPPEL

CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur votre site : www.labrossefontceaux.fr

Le petit marché de la Brosse-Montceaux

Depuis plusieurs mois un petit marché s'est installé sur la place de la mairie, chaque samedi, de 09h à 13h.

Un couple des Brossois, dynamique et souriant vous propose des fruits et des légumes de saison mais également des produits locaux d'origine France :

- Fromage de chèvre, au lait cru / Chèvre fermier 77940 Ville st Jacques
- Miel, pain d'épices.. / Caprice d'abeilles, 89340 Champigny
- Herbes aromatiques et fleurs comestibles / producteurs CHEVET 77 Fontenay-Tresigny Seine-et-Marne
- Viande bovine 100% Français / Ferme la croix 23600 Malleret-Boussac
- Œufs plein air / Ferme des Galaches 77 et beaucoup d'autres produits de qualités.

Possibilité de livraison à domicile vendredi de 10h à 19h non-stop. Prise de commande du samedi au mercredi soir.

Et bientôt, un petit coin café sera installé près des étals pour vous permettre de passer un moment de convivialité avec vos

amis. Le partenariat avec d'autres petits commerçants est en cours pour agrémenter le marché.

Plus d'information :

livraisondesaison@gmail.com ou 07 82 84 12 24

Mot de nos commerçants :

« Nous remercions M. Le Maire ainsi que tous les élus et surtout notre fidèle clientèle d'être présent tous les samedis matin dans la cours de la mairie afin de profiter de fruits et légumes frais favorisant les produits français et locaux et soutenir ainsi notre activité »



à propos de... **L'ÉCOLE**

Inscriptions à l'école primaire d'Esmans

L'école accueille des enfants de la Petite Section au CP.

Actuellement, 17 familles se sont manifestées pour inscrire leur enfant en Petite Section, 1 famille en Moyenne Section et 1 famille en CP, pour la rentrée 2021-2022.

N'hésitez pas à vous présenter à la mairie d'Esmans, auprès de Mme Dauvet Céline, secrétaire RPI, pour pré-inscrire votre enfant si vous venez d'arriver sur les communes d'Esmans, Montmachoux et la Brosse Montceaux. Il faudra ensuite procéder à l'inscription de votre enfant en contactant Mme Faria Corinne, directrice de l'école d'Esmans, au **01 64 32 15 56**.

Ne tardez pas !



Dans le cadre du travail sur la liberté d'expression suite à l'assassinat de Samuel Paty, les élèves de CE1 ont écrit un poème :

LIBERTÉ

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable, sur la neige
J'écris ton nom.

Sur le tableau
Sur la lune et un arc-en-ciel
Sur un mur, sur un masque
J'écris ton nom.

Sur la maison
Sur un bonbon et des lunettes
Sur une étoile, sur un cornichon
J'écris ton nom.

Sur ma maison
Sur le tableau et la table
Sur la chaise, sur le mur
J'écris ton nom.

Sur un nuage
Sur une plage et une montagne
Sur les murs, sur une étoile
J'écris ton nom.

Sur les trousse
Sur les tableaux et les gourdes
Sur les mains, sur les étoiles
J'écris ton nom.

Sur mon lit
Sur mon tableau et la table
Sur mon cartable, sur le mur
J'écris ton nom.

Sur la maison
Sur la mer et la jungle
Sur l'école, sur le tableau
J'écris ton nom.
Sur les murs
Sur la table et les cailloux
Sur un chien et sur les chats
J'écris ton nom.

Sur la neige
Sur la terre et un cerveau
Sur un arbre, sur une guitare
J'écris ton nom.

Sur la tête
Sur une épée et la table
Sur une flèche, sur un bonbon
J'écris ton nom.

Sur les rochers
Sur ma trousse et un tableau
Sur les sacs, sur les livres
J'écris ton nom.

Sur les murs
Sur les oreilles du chien et sur les chats
Sur un tableau, sur les cailloux
J'écris ton nom.

Sur une épée
Sur un tableau et mon chien
Sur un nuage, sur ma table
J'écris ton nom.

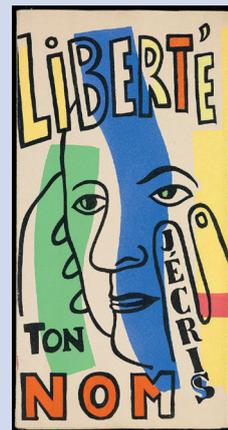
Sur une étoile
Sur les nuages et un masque
Sur un arc-en-ciel, sur une bille
J'écris ton nom.

Sur des bonbons,
Sur le cerveau et le canapé
Sur une feuille, sur l'école
J'écris ton nom.
Sur le Portugal
Sur les nuages et le mur de l'école
Sur la trousse, sur le poteau
J'écris ton nom.

Sur une maison
Sur notre nom, sur notre coussin
Sur la table, sur le mur
J'écris ton nom.

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
Liberté.

**Paul Eluard
et les élèves de CE1**



Le Potager Solidaire Brossois

LE POTAGER SOLIDAIRE BROSSOIS A BIEN CHANGÉ. Les membres du Potager Brossois ont pour objectif de fournir à la terre tout ce dont elle a besoin pour qu'en retour, elle permette à nos plantes de bien pousser. Elle est une très belle voie vers une alimentation saine, goûteuse et locale. Un excellent moyen aussi de passer du bon temps !

Les plantations de betteraves, épinards, céleri, panais, choux, poireaux et oignons ont réussi à résister, tant aux pluies qu'au froid et à la neige.



L'hiver qui semble se terminer a vu une belle activité au potager. Parmi nos réalisations, on peut citer :

- la construction d'une structure et la mise en place de la toiture destinée à recueillir les eaux de pluie ;
- la mise en place de 3 réserves d'un mètre-cube, en vue des semaines de temps sec ;



- la fabrication d'une mini-serre et d'un abri sous châssis, ce qui a permis de protéger les cultures de la neige et de commencer les semis ;
- la création d'une structure recouverte de « canis » pour y faire grimper courges, haricots et concombres ;
- l'augmentation du nombre de planches (ainsi nomme-t-on les bandes cultivées) afin de densifier le potager ;
- la préparation des planches : désherbage, ameublement de la terre (sans la retourner), « décailloutage », apport de compost et de fumier puis couverture par du foin ;
- la plantation et le semis sur certaines planches (radis, salades, pois, fèves, pomme de terre, ail, oignons et fleurs).

Nous observons avec une grande satisfaction la vie de la terre (présence de nombreux vers et insectes) ainsi que la levée de nos semis et plantations.

Plusieurs projets sont en cours :

- Comment arroser le potager le plus efficacement possible ?
- Comment protéger les plantes du soleil pendant les mois les plus chauds ?
- Comment stocker encore plus d'eau ? Si certaines cuves à eau ne servent pas dans les jardins de La Brosse, vous pouvez nous contacter !
- Comment aménager des zones de stockage du foin, du fumier, du compost ? Si êtes encombré par vos déchets verts (épluchures de cuisine, tonte de gazon) ou bruns (paille, foin, fumier, rameaux), contactez-nous aussi !
- Quel matériaux installer au fond de la mare pour qu'une fois remplie, elle ne se vide pas ?
- Comment protéger les cultures du vent d'Ouest ?

L'association est ouverte à toutes celles et tous ceux qui voudraient s'investir dans une culture de la terre respectant les équilibres naturels, qui sont aussi fragiles qu'indispensables. Travailler dans ce potager, c'est aussi partager des moments conviviaux avec les autres passionnés, qu'ils soient débutants ou déjà expérimentés.

Contactez-nous au 06 14 44 24 41
le.potager.solidaire.brossois@gmail.com

Le Club des Aînés

En raison de la situation sanitaire liée à la pandémie Covid, les activités du club ont été fortement restreintes en 2020, et sont pour l'instant tout aussi réduites. Cette situation est très difficile pour nos adhérents, qui ne peuvent participer à rien dans les circonstances actuelles, et aspirent vivement à un retour à une vie sociale normale.

Pour 2020, un voyage au Tyrol était prévu et n'a pu avoir lieu. Il a été reporté du 7 au 14 juin 2021, mais n'est prévu que sous réserve des conditions sanitaires. Un somptueux programme, avec transport en car dernière génération grand confort, hébergement en hôtel 3***, visites spectaculaires (Salzbourg ville natale de Mozart, le palais impérial à Innsbruck, l'église Rococo de Götzens, le comptoir aux épices de Rattenberg, l'abbaye baroque de Stams, le monde du cristal Swarovski...) trajet en funiculaire, calèches postales d'époque, promenade en bateau, dégustations de Schnaps, des Mozartkugel, et du fameux Strudel impliquant la découverte de sa recette originale. Le tarif tout inclus, 8 jours complets : 880 € pour les adhérents, 910 € non adhérents. Des désistement ayant eu lieu, il reste quelques places disponibles. **Inscription ou informations complémentaires : Daniel Denis 06 62 49 81 35.**

L'assemblée générale 2021 a été remplacée par une assemblée restreinte aux membres du bureau, jeudi 27 février, avec la nomination de Daniel Solivo au poste de trésorier, vacant suite au décès de Serge Pesty en 2020. Les adhésions sont ouvertes, tarif de la carte 22 €. Un programme de repas et sorties diverses se mettra en place dès que les conditions le permettront.



La Brosse-Montceaux Animations

En 2020 La Brosse Montceaux Animations a été contrainte d'annuler certaines manifestations prévues en fin d'année et d'abandonner l'organisation des autres, suite à la pandémie du COVID-19.

Nous espérons que cette année la situation sanitaire s'améliorera afin de nous permettre l'organisation des manifestations suivantes :

05 avril – La chasse aux œufs pour les enfants de 0 à 11 ans

23 mai – Le traditionnel Vide Grenier

26 juin – Les Feux de la Saint Jean

D'autres événements sont en cours de réflexion pour la deuxième partie de l'année. Les flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres avant chaque manifestation.



Horaires d'ouverture (hiver) du 1^{er} octobre au 31 mars

Les déchetteries du SIRMOTOM situées :

- 22 Rue de la Grande Haie
MONTEREAU-FAULT-YONNE
- Route de Saint-Ange
VOULX

sont ouvertes tous les jours aux horaires suivants :

► Déchetterie de Montereau

Lundi 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mardi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h
Mercredi 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Jeudi 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Vendredi 13h30 à 18h
Samedi 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Dimanche 9h à 12h

► Déchetterie de Voulx

Lundi 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mardi Fermé
Mercredi 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Jeudi Fermé
Vendredi 13h30 à 18h
Samedi 9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Dimanche 9h à 12h

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande de carte d'accès à ces déchetteries.



Plus d'info : www.sirmotom.fr
ou 01 60 57 00 52

À SAVOIR

Enlèvement déchets volumineux

Pour les personnes n'ayant pas le temps, le moyen de locomotion ou les moyens de déplacer des charges encombrantes ou lourdes, le SIRMOTOM propose un enlèvement payant sur appel (au 01 64 32 67 23) de tous vos déchets volumineux.

Broyage de végétaux à domicile

Pour tous vos déchets verts, pensez au broyage à domicile du SIRMOTOM.

Infos au 01 64 32 67 23.

Intervention 15€ les 2 heures.



Pour rappel, les déchets acceptés dans les déchetteries sont les suivants :

- **Tout venant** : polystyrène, plastique non valorisable, matériaux de construction : démolition hors plâtre, carton souillé, sale ou humide, tronc et souche d'arbres, bois traités, mobilier, matelas, ordures ménagères
- **Tout venant incinérable**
- **Déchets verts**
- **Plâtres valorisables**
- **Plâtres non valorisables** ; plaques de gypse renforcée avec cellulose, doublages en polystyrène, laine de verre, laine de roche polyuréthane
- **Déchets dangereux des ménages** ; batteries, huiles usagées, peinture, solvant, colle, aérosols ayant contenu des produits toxiques, néons, ampoules, piles, batteries, radiographies...
- **Déchets d'équipements électriques et électroniques (sauf professionnels)** :
- Le gros électroménager froid (réfrigé-

rateur, congélateur, climatiseur fixe ou mobil, cave à vin...)

- Le gros électroménager hors froid (cuisinière, four, four micro-ondes, hotte, table de cuisson, chauffe-eau, radiateur à bain d'huile, convecteur, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge...)
- Les petits appareils en mélange (appareil à raclette, balance ou barbecue électrique, bouilloire, clavier, clé USB, détecteur de fumée, marteau pneumatique, guirlande lumineuse, jouets enfants etc.)
- Les écrans (télévision, ordinateur, minitel)

- **Les cartons**
- **Les journaux, revues, magazines,**
- **Le verre**
- **Les textiles,**
- **Les métaux et la ferraille,**
- **Les gravats** (bétons, pierres, briques, faïenceries, parpaing, tuiles)
- **Petits bouteilles de gaz et extincteurs**
- **Les pneus** (12 maximum par an)

Et n'oublions pas :

LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

LE TRI DES DECHETS

Lorsque vous triez vos emballages recyclables pour les mettre dans le bac ou la borne jaune, vous pouvez y mettre :

- Les emballages en carton
- Les emballages en plastique (uniquement en forme de bouteille)
- Les briques alimentaires
- Les emballages en métal (boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, bouteille de sirop, aérosol, laques etc.)

**Un doute pour trier ?
Appelez le SIRMOTOM !**



Recyclage : RÉMONDE

Rémonde : REssource MONtereau DEbarras. Une remorque bien pleine recèle parfois des trésors insoupçonnés.

Sur le chemin de la déchetterie, pensez à faire une halte chez Rémonde ! Le personnel charmant et dynamique de cette ressource vous aidera à faire le tri. Mobilier, textiles, jouets, livres... Chaque objet du quotidien peut trouver une seconde vie. Remise en état ou transformation totale, Rémonde ne manque pas d'imagination !

Accueil les mardis, jeudis et vendredis de

14h à 18h ainsi que les mercredis et samedis de 10h à 18h. Collecte à domicile gratuite sous conditions.

www.re-monde.org • 01 85 45 08 15
contact@re-monde.org • 1 rue des Prés
St-Martin • 77130 Montereau-Fault-Yonne



RESSOURCERIE DÉBARRAS ANIMATIONS

Aide au permis de conduire pour Jeunes en Insertion

La Région finance tout ou partie du permis B pour les jeunes franciliens en insertion. Cette action d'aide à la mobilité vise à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation.

Qui peut en bénéficier ?

Jeunes âgés de 18 à 25 ans, habitant en Île-de-France, inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle, et étant dans l'une des situations suivantes :

- Stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans l'un des dispositifs régionaux dédiés aux jeunes sans qualification (EDI, E2C, PEE),
- Jeunes inscrits et suivis par la Mission Locale, signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement

vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), dont le projet professionnel nécessite l'obtention du permis,

- Demandeurs d'emploi résidant dans un quartier politique de la ville (condition vérifiable sur sig.ville.gouv.fr) ou en zone rurale.

Quelle est la nature de l'aide ?

Montant maximum de l'aide : 1.300€ en deux versements (aide versée dans la limite des crédits disponibles).

Quelles démarches ?

Demande à effectuer sur la plateforme mesdemarches.iledefrance.fr par le jeune ou un représentant de la structure attestant du caractère professionnel de la formation.

Quels justificatifs ?

- Formulaire de demande en ligne accompagné de la carte nationale d'identité (CNI), ou l'attestation du conseiller de la mission locale (confirmation PACEA et nécessité du permis), ou l'attestation d'inscription à Pôle emploi,
- Contrat de formation avec l'auto-école signé et facture des 10 premières heures de conduite,
- Attestation préfectorale de réussite,
- Facture globale des prestations acquittées par le jeune à l'auto-école avec la mention « acquittée »,
- Relevé d'identité bancaire,
- Attestation sur l'honneur de ne pas bénéficier d'une autre aide de même nature.

Mission locale

La crise impacte tout le monde mais surtout les jeunes récemment arrivés dans la vie active. La mission locale, un espace d'intervention au service des jeunes entre 16 et 25 ans, est là pour les aider. Une trentaine de jeunes brossois y sont inscrits en ce moment et bénéficient d'un suivi personnalisé.

Les conseillers en insertion sociale et professionnelle de la mission locale :

- Accompagnent les jeunes dans leurs recherches d'emploi ou de formation
- Identifient les besoins et font un point sur les compétences et la maîtrise de l'outil informatique
- Accompagnent et encouragent la navigation et l'inscription sur les sites



d'emplois, notamment sur Pôle Emploi (création d'un espace personnel, abonnement aux offres)

- Aident à la création de boîte mail professionnelle, à la rédaction de CV ainsi que de lettres de motivation.
- Aident à l'inscription sur des sites permettant d'effectuer des démarches en ligne : extrait de casier judiciaire, déclaration mensuelle de situation à pôle emploi, formulaires en ligne...

N'hésitez pas à vous inscrire.

Mission locale de Montereau
5 rue des Clomarts • 01 60 57 21 07

NAVITABI

**En manque de motivation pour sortir marcher ?**

L'application gratuite NaviTabi permet de suivre un parcours, dans La Brosse Montceaux, sur lequel des balises virtuelles ont été implantées. Grâce à votre téléphone, vous visualisez le parcours (le GPS doit être activé) et il sonne dès que vous passez suffisamment près d'une balise.

Téléchargez gratuitement NaviTabi sur votre téléphone et créez votre compte**Mode d'emploi :**

<https://crco.fr/wp-content/uploads/2020/05/Mode-demploi-Application-Navitabi.pdf>

N'hésitez pas à demander de nouveaux parcours ou des précisions à la Mairie : la-brosse-montceaux@wanadoo.fr

CADAL

ACHAT D'UNE MAISON ? TRAVAUX A PREVOIR ? LA CADAL VOUS AIDE !

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la CAF de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat* pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de soulté
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie et d'énergie renouvelables.

Montant des prêts et taux d'intérêt :

- 15 000 € pour construction et acquisition avec 1% de taux d'intérêt
- Jusqu'à 15 000 € pour l'agrandissement et amélioration avec 1,5 % de taux d'intérêt

Durée de remboursement : 3, 5, 7, 10, 12 ou 15 ans suivant la nature du projet

Pour plus d'informations :

<http://cadal77.wix.com/cadal77>

Mail : contact@cadal77.fr

Tel. : 01 60 65 94 88 – 01 64 87 95 07

E2C77



L'E2C (École de la 2e Chance) est un dispositif de formation qui s'adresse aux jeunes de 17 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. L'E2C se distingue par 2 caractéristiques :

- Un accompagnement (35H par semaine) individualisé de jeunes adultes, motivés pour acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle
- Un parcours alternant périodes de formation et stages en entreprise grâce à un fort ancrage local dans le bassin économique.

5 Avenue du Maréchal Leclerc
77130 Montereau-Fault-Yonne
01 64 70 57 40 • <https://e2c77.org/>

* l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale - le barème de ressources CADAL est appliqué.

N° UTILES

- ▶ **TAXI PAOLO RIBEIRO**
06 07 69 87 07
- ▶ **BT Charpente Couverture**
THOMAS BONETTI
06 25 41 27 91
- ▶ **ETS HARDY**
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Installateur DE DIETRICH
01 60 57 07 59 - 06 16 25 28 99
- ▶ **SARL MICHEL BOIS**
Élagage - Taille - Abattage -
Débardage de bois - Débroussaillage -
Coupe et vente de bois de chauffage
03 86 66 47 28 - 06 80 03 14 28
- ▶ **LE PETIT PÉRICHOIS (RN6)**
Restaurant
01 64 70 29 41
- ▶ **JM.MECA TP**
JULIEN MINARD - Maintenance et
réparation d'engins sur le site
06 63 51 34 20

Restaurants

Quelques restaurants qui livrent à la Brosse-Montceaux

Restaurant ASSOS • cuisine turque
• 01 60 72 66 14 • <https://as-sos.fr/>

Les Délices de la Manne
• cuisine africaine
• 07 58 05 15 98 • <https://les-de-lices-de-la-manne.eatbu.com/>

L'Express • pizzeria
• 01 60 70 98 77
• <https://www.starexpress.fr/>

L'Incontournable
• tacos, burger, sandwichs, pizzas
• 01 74 80 41 50
• <https://l-incontournable77.webador.fr/>

Siwar • cuisine libanaise
• 01 64 31 44 95
• <http://siwar-libanais.edan.io/>

Le Point Gourmand • gastronomie
• 03 86 66 42 30
• <http://www.48heurestraitteur.fr/>

Chez les frères • kebab
• 03 86 65 59 66
• <https://www.chez-les-freres.fr/>

Responsable publication :
Alain DEMELUN

Rédaction et réalisation :
Christine BEAULIEU, Sandrine BERTIN,
Rose-Marie DENIS, Marie-Thérèse
FLORENCE, Nathalie MARCHAL,
Olga POMA, Séverine PORREAUX-
MAQUART, Patrice ROUX.
Impression : par nos soins

Bibliothèque

La bibliothèque reprend ses horaires habituels :

Mardi et Vendredi de 17h à 19h.

Les bénévoles restent toujours mobilisées pour faire fonctionner la bibliothèque malgré les conditions dégradées.

VOICI QUELQUES DERNIERES PARUTIONS



Marquage des vélos OBLIGATOIRE



En France, 400 000 vélos sont volés chaque année, mais faute d'identification, seulement 2% sont restitués.

A compter du 1^{er} janvier, un décret de la loi d'Orientation des Mobilités rend obligatoire le marquage des vélos : pour les vélos neufs d'abord, et à compter du 1^{er} juillet pour les vélos d'occasion vendus par les professionnels.

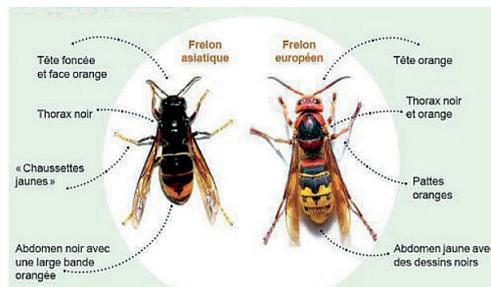
Un numéro d'identification unique, avec les coordonnées du propriétaire sera transmis dans un fichier national, consultable par les policiers et gendarmes. Il sera indiqué également sur la facture du magasin.

Le propriétaire du vélo devra informer l'opérateur agréé dans un délai de 2 semaines, en cas de vol ou de changement de statut.

CCPM : destruction des nids de frelons asiatiques

Dans le cadre de son plan miel et après l'installation d'apiculteurs sur le territoire et de l'ouverture d'une miellerie à Voulx, la CCPM prend en charge depuis le 1^{er} janvier 2021 la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire, qu'ils soient situés dans le domaine privé ou public.

Un seul numéro : 01 60 73 43 87



Construire un piège



- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (ne pas oublier car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- percer des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille
- suspendez dans un arbre ou mettez-le au milieu d'un pot de fleurs

À NOTER

Liste des Assistantes Maternelles Agréées à la Brosse-Montceaux

BOUTIN Nathalie	18 Rue de la Rangée.....	01 60 74 83 73 - 06 03 95 78 28
CORDEIRO Marie-Christine	13 Bis Rue Grande.....	07 77 32 88 49
DELCLUZE Laure	13 bis Rue Jacqueline.....	06 69 30 74 84
DUMANT RIBEIRO Laëtitia	3 Rue Jacqueline.....	01 60 71 90 08 - 06 07 71 95 24
GANEAU Jessica	9 rue Vigneau.....	09 84 26 54 49 - 06 50 97 49 14
GENISSON Jacqueline	14 Rue de la Laiterie.....	01 64 32 54 60 - 06 79 40 21 22
SANTIL MIRANDA Marie-Elisabeth	12 Route du Cheinois.....	06 32 81 77 41